

L'UGSEL Nationale propose une formation à la fonction de jeunes officiels, ayant déjà suivi une formation de jeunes officiels dans leur comité ou territoire

Du Mercredi 7 décembre 2022 à partir de 18h00

Au vendredi 9 décembre 2022 jusqu'à 12h00

Au CREPS Centre Val de Loire

48 Avenue du Maréchal JUIN – 18000 BOURGES

CELA CONCERNE LES ELEVES, FILLES ET GARÇONS

- Scolarisés dans un établissement dont l'Association Sportive est affiliée à l'UGSEL et licenciés à l'UGSEL à la date du stage
- Motivés par la fonction de juge
- En classe de /4^{ème}/3^{ème} et 2^{nde}/1^{ère}/ Term

DURANT CETTE FORMATION SERONT ABORDES :

- Le règlement général
- Feuilles de score/ Vocabulaire d'arbitre/
- Arbitrage en individuel et en équipe
- QCM
- Un module de sensibilisation et de formation : incivilité/violence sexiste et sexuelle/et la discrimination dans le sport

A L'ISSUE DE CE STAGE :

Une évaluation théorique et pratique sera faite. Ils seront éventuellement sollicités pour officier lors des championnats nationaux UGSEL.

Une certification UGSEL sera délivrée en fin de formation relative à l'évaluation écrite et pratique ;

L'ENSEIGNEMENT EST DISPENSE PAR DES MEMBRES EXPERTS DE LA COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE DE BADMINTON

POUR S'INSCRIRE :

- Remplir le questionnaire via ce lien : **CLIQUER [ICI](#)**

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés. La date limite d'envoi de la candidature est fixée pour le **jeudi 17 novembre 2022**

Patricia PETIT

Responsable technique des compétitions sports collectifs

En charge du suivi des jeunes officiels

277 rue saint Jacques -75240 PARIS CEDEX05

06 03 44 31 24 p-petit@ugsel.org

L'effectif sera maximum de 36 jeunes :

- Suivant le nombre d'inscrits la CTN de badminton se réserve le droit de limiter le nombre de participants par territoire
 - Les candidatures seront retenues par les responsables de territoire, membres de la Commission Technique Nationale de Badminton :
 - Les jeunes ayant suivi une formation départementale ou régionale ou nationale

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus.

PRISE EN CHARGE ET REGLEMENT DU STAGE

Une participation aux frais d'hébergement et de restauration de **70 €** est demandée et devra être jointe à la confirmation d'inscription. La photocopie de la licence devra être fournie lors du stage. L'UGSEL Nationale se réserve le droit de ne pas retenir les candidats dont la participation n'aura pas été réglée avant l'ouverture du stage. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs.

TRANSPORT

Chaque stagiaire est attendu entre 18h et 19h30 le mercredi 7 décembre 2022 au centre de formation CREPS CVL

Chaque stagiaire est libéré à 12h00 le 9 décembre 2022 au centre de formation CREPS CVL (possibilité de prendre le train au départ de bourges à 13h)

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport. (À préciser sur la confirmation de participation)

Le bus de ville ligne A ou B au départ de la gare SNCF de BOURGES (l'arrêt est sur votre droite, en sortant de la gare) et le terminus de ces deux lignes est : CREPS CVL. Vous êtes arrivés au centre de formation. Idem pour le retour.

Nous restons, ainsi que votre professeur d'EPS référent, disponibles pour toutes précisions complémentaires.

Les billets de train doivent être réservés en fonction des horaires début et fin de stage. Il n'y aura aucune prise en charge de transport en dehors de ces horaires.

Patricia PETIT

Responsable technique des compétitions sports collectifs

En charge du suivi des jeunes officiels

277 rue saint Jacques -75240 PARIS CEDEX05

06 03 44 31 24 p-petit@ugsel.org